

Thème C

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : *ajout***
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : ~~suppression~~**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).

- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des XXX.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « XXX- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénéitay, Ludivine Debacq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale	BOR -
002		BOR -
003	Introduction	BOR -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	BOR – Ajouter : (...) particulier par des déclarations , décisions et initiatives (...) La loi asile et immigration, avec l'instrumentalisation du Conseil Constitutionnel qui a suivi la Commission mixte paritaire et le vote à l'Assemblée est le symbole de (...) nationale dans la loi tout comme la volonté d'excepter Mayotte du droit du sol.
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	BOR- Ajouter et supprimer : Les politiques néolibérales menées, de régression sur les conquies sociaux , nourrissent (...) Elle profite ainsi aussi du boulevard (...) xénophobe, et anti-républicaine et antidémocratique.

006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	BOR -
007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié·es.	BOR- Ajouter : (...) la FSU (dans son champ et avec ses partenaires fonction publique ou interpro) de construire les (...)
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	BOR -
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	BOR - Remplacer tout le § : Comment relancer (...) nombreuses ? Afin de briser le déni de démocratie et de gagner pour entraîner les collègues, une syndicalisation de masse est indispensable. Pour y parvenir, il faut renforcer en priorité le travail fédéral et avec la CGT et Solidaires, sans exclusive des autres organisations syndicales.
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	BOR -
011		BOR -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	BOR - Remplacer : L'état du paysage syndical Le paysage syndical
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant·es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié·es dans les organisations syndicales.	BOR -
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié·es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	BOR -

015	Les débats traversent aujourd’hui l’interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l’occasion de mobilisations déterminées ?	BOR – Supprimer et remplacer : Les débats traversent aujourd’hui l’interpro : son unité (...) déterminées ? Son unité doit être maintenue de manière pérenne. Dans un contexte de casse des conquits sociaux, le syndicalisme de transformation sociale doit chercher l’unité la plus large et prendre ses responsabilités lorsque l’intersyndicale complète n’est pas réunie
016	Le SNES, avec la FSU, continue d’être moteur pour faire vivre son mandat d’unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d’un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	BOR – Ajouter : (...) sociale en débattant pour cela, conjointement avec CGT et Solidaires (...)
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	BOR – Remplacer tout le § : Quels (...) outil syndical ? Un travail commun en interpro pourra être mené sur des dossiers communs : féminisme, protection sociale, chômage, lutte contre le racisme et l’extrême droite... Des débats communs dans les territoires pourront être organisés. Dans le cadre fonction publique FSU, CGT et Solidaires dans la mesure du possible, peuvent s’associer pour des déclarations communes, des dépôts d’amendements communs dans les instances et des communiqués de presse. Dans le domaine de l’éducation, des rédactions communes de tracts, communiqués et motions peuvent être envisagées, chaque fois que possible. Le rapprochement avec la CGT et Solidaires doit se construire comme un processus, sans précipitation, sans que le SNES ne perde ses spécificités, dont le pluralisme.
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment (...) Solidaires ? Le travail mené avec la CGT doit être effectué en association avec Solidaires chaque fois que possible.
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	BOR – Remplacer tout le § : Et plus (...) exclusive ? Le travail en intersyndicale large est nécessaire dans le contexte politique de casse des conquits sociaux. Dans le domaine de l’éducation en particulier, le travail en intersyndicale large doit être recherché, sans exclusive, dans la volonté de rassembler les organisations syndicales les plus représentatives.
020	Comment impliquer les militant·es et les syndiqué·es ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment (...) les syndiqué·es ? par Le

		travail commun au long cours avec CGT et Solidaires doit permettre une acculturation progressive des militant·es et des syndiqué·es en privilégiant une démarche fédérale.
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	BOR – Ajouter, supprimer et remplacer : (...) autour des questions environnementales auxquelles peuvent s'ajouter les questions féministes et la lutte contre l'extrême droite. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites. Ce collectif doit trouver un second souffle et de nouveaux modes d'action.
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	BOR – Remplacer tout le § : Faut-il (...) voire sur d'autres ? Il faut poursuivre la stratégie de travail intersyndical et inter associatif. Sur la problématique environnementale, l'implication dans les collectifs nationaux et locaux doit être présentée aux adhérent·es et aux personnels, par exemple, en appelant à participer aux actions déclinées à tous les niveaux. C'est aussi un vecteur de syndicalisation auprès de jeunes collègues déjà très engagé·es sur ces problématiques.
023		BOR -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	BOR -
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	BOR -
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment aller (...) syndicat national ? Il faut intensifier les discussions dans les EPLE, organiser des stages fédéraux, mettre davantage en avant le travail fédéral réalisé en formation spécialisée et dans toutes les instances. Il est possible de construire des secteurs communs avec le SNUEP, en fonction des besoins, dans le respect absolu des prérogatives de chacun.
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent·es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant·es sont sollicité·es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant·es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde	BOR -

	charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu·es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	BOR – Supprimer et remplacer : (...) Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1^{er} degré / 2nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Les attaques contre le système éducatif forment un projet cohérent du premier degré au supérieur qui nécessite la construction d'outils fédéraux communs. Plus largement, (...)
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	BOR – Remplacer tout le § : Quel travail (...) fédéral national ? Il est possible d'accentuer les réunions locales FSU et d'investir davantage le travail fédéral à tous les échelons.
030		BOR -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	BOR -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	BOR- Ajouter après la dernière phrase : Un « parcours militant » pour les militant-es qui prennent un mandat syndical au niveau S2 ou S3 est à envisager pour les outiller dans de nombreux domaines : fonctionnement du SNES et de la FSU, connaissance des mandats, formation pour proposer la syndicalisation, intervenir dans les instances, répondre aux questions de droits syndicaux, s'emparer des questions égalité femmes-hommes et des VDHA.
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	BOR- Ajouter : (...) en poste dans les établissements. Toutefois, il doit accentuer ses efforts en direction des syndiqué·es isolé·es, notamment dans sa volonté de recherche de S1. Les TZR ne doivent pas être oublié·es. Mais nous devons (...) des S3 au S4. Des stages, planifiés en début d'année, et délocalisées sur 4 ou 5 lieux différents dans les départements, peuvent être organisés pour les AESH, afin de faciliter leurs déplacements. Il est souhaitable qu'un·e AESH référent·e soit présent·e au niveau S2 pour faire le lien avec ses collègues et les inciter à la syndicalisation. L'instabilité de ces personnels dans l'exercice de leur mission suppose toutefois un· autre interlocuteur ou interlocutrice privilégié·e et stable sur ces questions. Les entrant·es dans le métier (...)

034	Comment s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : Comment s'adresser (...) métiers ? Le SNES-FSU pourra approfondir son travail en commun avec les syndicats étudiants dans les académies. Ces derniers côtoient quotidiennement des publics jeunes qui se destinent aux métiers de l'enseignement : AED, AED en préprofessionalisation, Master MEEF en alternance ou en stage d'observation et pratique accompagnée et autres candidats aux concours. Un lien direct avec les enseignant·es à l'université syndiqué·es au SNESup qui sont impliqués sur la formation des futur·es enseignant·es peut permettre des interventions de notre syndicat dans les cours de Master MEEF afin de présenter le métier et particulièrement les étapes de l'entrée dans le métier, et ainsi faire connaître le SNES à ce public. Le SNES encouragera ses syndiqué·es à accueillir les étudiant·es, lors des stages d'observation et de pratique.</p>
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué·e après le départ en retraite.	<p>BOR – Supprimer, remplacer et ajouter : (...) dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient il faut rendre effective la création de groupes actifs-retraités dans les S3, par l'organisation de stages actifs, actives, retraité·es ...proposés dans tous les S3, (...) départ en retraite. Dans le même objectif les sections académiques sont encouragées à organiser des permanences spécifiques pour répondre aux questions des collègues sur la retraite.</p>
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	<p>BOR – Supprimer, remplacer et ajouter : Il faut mieux armer accompagner et former les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation. Présenter la section d'établissement avec la possibilité d'un fonctionnement collectif dans la prise en charge des responsabilités peut être incitatif. Le rôle des S2 est majeur pour densifier le réseau des S1 : tournées d'établissement, animation HiS, propositions de stages de proximité.</p>
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	<p>BOR - Remplacer tout le § : En dehors (...) y contribuer ? Des conseils syndicaux peuvent être réunis. Une version repensée du mémo du relais de l'établissement sous format numérique est une nécessité pour les militant·es de terrain que sont les S1. Elle serait également un outil indispensable pour soutenir les nouveaux militant·es des S2 et des S3.</p>

038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant-es au plus près du terrain...	BOR – Supprimer, remplacer et ajouter : Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Il n'est plus temps d'hésiter à valoriser Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : pluralisme , réflexion sur le métier, (...)
039		BOR – Ajouter un § : Les sites académiques et nationaux doivent renforcer leurs espaces « pourquoi adhérer » en présentant les services dont bénéficient les adhérent-es. Une campagne annuelle de rentrée du type « rejoignez-nous », avec une US spécifique à destination des professions représentées par le SNES doit être organisée et déclinée par les S2 dans des tournées d'établissements, en privilégiant les déserts syndicaux
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	BOR -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	BOR -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	BOR -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	BOR -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	BOR -
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	BOR -

046	Comment développer la coopération syndicale ?	BOR -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent·es et militant·es.	BOR -
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment (...) nos syndiqué·es ? Nos militant·es HDF, travaillant dans de nombreux pays, peuvent être les acteurs ou actrices d'un travail intersyndical avec des syndicats de ces pays (qui syndiquent souvent les recruté·es locaux), en accord avec le secteur international. Ce serait un moyen de faire remonter dans notre presse des compte-rendus de luttes dans ces pays et un des vecteurs de notre travail international
049		BOR -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	BOR -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	BOR - Ajouter : Les effets mortifères des hausses de la températures sont déjà perceptibles provoquant hausse de la mortalité et déplacements de populations. Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 et 2023... sont les plus (...)
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné·es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	BOR -
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	BOR – Remplacer tout le § : Quel modèle (...) sociale ? L'État doit défendre activement les biens communs : eau, sol, alimentation, qualité de l'air, climat. Il doit intégrer les problématiques environnementales dans toutes les politiques publiques : services publics, urbanisme, transports, agriculture, éducation, dans une vraie démarche de planification. Il doit développer et soutenir la recherche publique et mettre en place des agences publiques d'évaluation qui restent indépendantes. Les grandes entreprises privées doivent contribuer par l'instauration d'une taxe -qui ne doit pas donner prétexte à un droit à polluer - à la recherche de solutions pour sortir des énergies fossiles. Il faut rompre avec le productivisme et s'appuyer sur des politiques

		<p><i>d'économie d'énergie et de ressources, dans la quête d'une sobriété énergétique. Des panneaux solaires doivent être installés sur les toits des établissements scolaires, partout où c'est possible.</i></p> <p><i>L'Education Nationale doit veiller à la formation d'éco-citoyen-nes avertis et sortir du modèle d'éco-consommation. Les programmes doivent être ambitieux sur ces questions et ne pas se limiter à des certifications.</i></p>
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	BOR -
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	BOR -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : Notre organisation (...) mobilisations ?</p> <p><i>Notre organisation doit porter davantage la question du bâti scolaire auprès des personnels : réécriture des DUERP prenant en compte les risques sur la santé de bâtiments insuffisamment isolés, demande en CA de plans de rénovation énergétique, en investissant toutes les instances dans lesquelles les collectivités locales sont représentées et par des adresses directes à leur président-e. L'amélioration de la qualité de l'air dans le bâti scolaire doit accompagner un plan de rénovation énergétique qui ne soit pas réalisé au rabais dans des marchés attribués au moins disant, en veillant aux conditions de travail des personnels sur ces chantiers.</i></p> <p><i>Notre organisation syndicale doit également réfléchir partout à la rénovation des ses propres locaux et pourra envisager la mutualisation de locaux et d'outils avec d'autres syndicats de la FSU pour atténuer son impact environnemental en matière de dépense d'énergie et de consommables.</i></p>
057		BOR -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	BOR -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	<p>BOR – Ajouter : (...) nouvelles avancées <i> dans la lutte contre le patriarcat. La montée de l'extrême droite, la mise en question du droit à l'avortement, la mise en cause de la parole des femmes par le Président de la république montrent qu'une grande vigilance est de mise.</i></p>

		<p>Combien de femmes s'épuisent pour faire face à la vie quotidienne ? La charge mentale et surtout le management actuel les obligent à redoubler d'efforts pour tenter d'atteindre une égalité de carrière dans le privé comme dans le public. Il est choquant de voir des femmes, et particulièrement de jeunes femmes, mettre en danger leur santé et leur vie pour arriver à tout mener de front. Il est indispensable de prendre en considération la charge mentale, de favoriser la recherche dans ce domaine pour accompagner les femmes avec pertinence et efficacité... Les luttes (...)</p>
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : Quels outils (...) plateformes revendicatives ? Les questions de santé des femmes au travail, d'égalité salariale et de pension doivent être davantage portées, en intersyndicale, pour sensibiliser l'ensemble des collègues. Concernant les VDHAS la politique de formation des militant-es dans les S2 et les S3 doit être poursuivie et accentuée. Des permanences académiques spécifiques peuvent être proposées pour inciter les victimes à prendre contact.</p>
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	<p>BOR- Ajouter : (...) c'est aussi agir au sein du syndicat. Les mères actives trentenaires doivent redoubler d'efforts pour tenter d'atteindre une égalité de carrière dans le privé comme dans le public. Les familles monoparentales majoritairement féminines sont dans une urgence encore plus grande. L'enjeu, pour le syndicat, est de soutenir ces femmes et de parvenir à les impliquer davantage syndicalement, d'abord par la syndicalisation... Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. (...)</p>
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	BOR -
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	BOR -
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliqués. Une enquête auprès des militant-es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	BOR -

065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	BOR – Remplacer tout le § : Dans (...) femmes/hommes ? Le groupe égalité femmes hommes et la cellule de veille ont à élaborer des propositions concrètes de fonctionnement à proposer à la CAN dans l'année 2024.
067		BOR- Ajouter un § : Il est aussi primordial que l'ensemble des militant-es du Snes s'attachent à déconstruire au quotidien les préjugés sexistes, qu'ils s'expriment par des actes, des attitudes ou des propos. Des formations doivent être organisées sur ce sujet afin de sensibiliser nos syndiqué-es et leur permettre d'approfondir leur réflexion.
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au coeur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	BOR -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	BOR- Ajouter au début du § et supprimer en fin de § : Depuis maintenant 20 ans, pour casser le mouvement social, les différents pouvoirs ne tiennent plus aucun compte des manifestations de salarié-es ou de jeunes, fussent-elles massives. Ils ont contourné le vote populaire sur le TCE en 2005. Ils ont, par des réformes successives, réduit le pouvoir de négociation des syndicats, ils contournent le parlement à coup de 49-3, ils maintiennent aux responsabilités nombre d'hommes et de femmes politiques mis en examen, ils multiplient les actes de répression policière et judiciaire.... Comment s'étonner dès lors que s'approfondisse une crise démocratique qui se manifeste par une abstention à un niveau record (...) systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	BOR -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la	BOR – Ajouter : (...) alternatives notamment en dénonçant et

	construction d'alternatives.	déconstruisant les discours de haine.
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	BOR- Remplacer tout le § : Comment (...) vis-à-vis des partis ? Il peut pérenniser un espace d'échange entre les syndicats et les partis politiques pour proposer de nouveaux conquies sociaux. Il s'agit aussi de porter nos propositions auprès des politiques pour faire avancer notre projet, dans un dialogue excluant l'extrême droite, et en transparence avec les syndiqué-es.
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	BOR - Supprimer et remplacer : Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue Une véritable démocratie sociale est indispensable pour que le syndicalisme de transformation sociale joue pleinement son rôle (...)
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	BOR -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...) ?	BOR -
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent-es et usager-es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	BOR -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	BOR -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	BOR -
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	BOR – Ajouter à la fin du § : (...) protection des citoyen·nes et demande que la France adopte un Schéma National du Maintien de l'Ordre qui interdise les armes mutilantes dans le maintien de l'ordre public et promeuve des stratégies de désescalade , aujourd'hui adoptées dans de nombreux pays d'Europe, pour en finir avec les violences policières
080		BOR -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	BOR -

082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	BOR - Remplacer par : <i>Lutte contre tous les racismes et la xénophobie, le sexisme et l'âgisme</i>
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	BOR – Supprimer et remplacer : Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes discriminations racistes et xénophobes, sexistes et âgistes à la fois dans la (...)
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	BOR – Remplacer : (...) les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes relevant du racisme et de la xénophobie, du sexisme et de l'âgisme ?
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	BOR -
086	Fin de vie	BOR – Remplacer le titre par : <i>Vieillir et mourir dans la dignité</i>
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	BOR – Ajouter à la fin du § : (...) et religieuses. <i>Vieillir dans la dignité suppose d'investir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services de santé, des EHPAD publics et à la prévention de la perte d'autonomie, mais aussi de lutter contre l'âgisme et ses préjugés : partout, nous devons porter l'idée que les retraité-es, quel que soit leur âge, ne sont pas des "charges", mais continuent d'enrichir le tissu social par leurs activités bénévoles dans de nombreux secteurs (arts, culture, humanitaire, syndicalisme, politique, famille) et, ce faisant, à produire aussi de la richesse économique. Il faut impérativement que la loi Grand Âge maintes fois annoncée voie le jour et soit à la hauteur de ces exigences. " En avril 2023, la Convention citoyenne s'est prononcée pour une « aide active à mourir » c'est-à-dire en faveur du développement des soins palliatifs et, sous conditions, du suicide assisté ou de l'euthanasie.Elle ne s'exprime cependant pas sur le cas douloureux des mineur-es ou des personnes dans l'incapacité d'exprimer leur volonté.</i>
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il	BOR – Remplacer tout le § : Quelles modalités (...) défendre ? <i>Le Snes-</i>

	défendre ?	<i>FSU reprend à son compte ces propositions et s'exprime en faveur de l'entrée en vigueur rapide d'une législation à ce sujet. Par exemple, les soins palliatifs doivent se déployer très rapidement et de manière équitable sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent, des plans pluriannuels budgétaires doivent être élaborés à cette fin via les ARS et privilégier les hôpitaux publics ou toute autre structure médicale publique adaptée.</i>
089	Pour la paix et la justice dans le monde	BOR -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	BOR -
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	BOR -
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	BOR – Ajouter et supprimer : À Gaza mais aussi en Cisjordanie , Israël (...) être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp. Certaines personnalités politiques et certains médias font débiter la guerre au 7 octobre alors que c'est le résultat d'une politique colonialiste de peuplement, une volonté de contrôle le plus vite possible de la totalité de la Palestine historique.
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	BOR – Remplacer tout le § : Le SNES-FSU doit-il (...) analyses ? Face à ces actes d'une violence inouïe, le Snes-FSU doit privilégier une approche humaniste de la question fondée sur le droit international sans pour autant être dupe des tentatives multiples de manipulations de la part du gouvernement d'Israël ou du Hamas. Il doit tenter de travailler en concertation avec des organisations, au sein du CNPJ DPI qui partagent cette analyse. A l'heure actuelle, et également pour des raisons de politique partisane servant ses propres intérêts, le Premier Ministre israélien s'enferme dans une logique mortifère et poursuit son entreprise guerrière au mépris de toutes les conventions internationales. La CIJ devra se saisir de l'ensemble des faits commis. Le SNES-FSU demande au gouvernement français de tirer les conséquences des jugements de la CIJ qui impose au gouvernement israélien de

		<i>prendre les mesures, dans les semaines à venir, pour empêcher et combattre un « risque de génocide » à Gaza, en menaçant de sanctions dans le cas contraire.</i>
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l’État de Palestine, l’arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l’occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l’État d’Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l’ONU.	BOR - Ajouter à la fin du § : (...) résolutions de l’ONU. Le SNES-FSU appelle à continuer les mobilisations en cours, dans le cadre du CNPJDPI pour la libération des otages, des prisonniers, et pour l’instauration d’un cessez-le-feu immédiat.
095	Une autre politique pour les migrant-es	BOR -
096	À l’heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant-es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadénasse et cela se traduit par des centaines de réfugié-es qui, contraint-es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	BOR – Ajouter à la fin du § : (...) leur vie en jeu. La France n’échappe pas à ce phénomène : la promulgation de la loi « Asile et immigration » le 26 janvier 2024 est considérée comme l’une des plus répressives de ces quarante dernières années. A cela vient s’ajouter le projet non moins répressif, celui de l’exception du droit du sol à Mayotte, proposé par le Ministre de l’Intérieur pour satisfaire les forces conservatrices et d’extrême - droite. Ce projet mettrait fin à un principe séculaire et à un pilier de la République soit « l’indivisibilité de la République » (cf la constitution de la première République de 1791 et l’article 1 de la Constitution de 1958). Tout projet de loi réactionnaire doit être combattu comme remettant en cause le droit du sol, comme doivent être toujours être combattus les articles régressifs du CESEDA.
097	Quels principes pour une politique européenne d’accueil des migrant-es ?	BOR -
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d’accueil dignes ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment rendre (...) dignes ? Le SNES-FSU doit intervenir partout où il est représenté pour dénoncer les conditions d’accueil des populations migrantes, indignes d’un pays riche, signataire de toutes les conventions internationales protectrices de ces populations.
099	Numérique et Intelligence artificielle	BOR -
100	Le déploiement de l’IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s’impose. Quelles garanties sur le droit à l’image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	BOR -

101		BOR -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	BOR -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué·es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	<p>BOR – Remplacer tout le § : La communication (...) les niveaux.</p> <p><i>Le Snes-FSU doit poursuivre et amplifier sa stratégie de communication multi-formats pour mettre en avant ses revendications et ses actions syndicales à tous les niveaux. Sa communication doit s'attacher à toucher la profession, les adhérent·es, mais aussi les journalistes et l'opinion publique. La diversité des supports permet de toucher l'ensemble de la profession. La réactivité des canaux de communication numérique est une force qui a permis au SNES-FSU d'être incarné et de devenir la voix incontournable de la profession dans les médias, qu'ils soient nationaux ou locaux. Le SNES-FSU doit continuer à s'appuyer sur celle-ci et travailler son contact avec la presse qui respecte les règles démocratiques et républicaines, sur tous les terrains et réseaux où elle est présente.</i></p>
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	<p>BOR – Remplacer le § : En s'appuyant (...) son message.</p> <p><i>Le Snes-FSU doit imposer ses sujets, ses constats, ses analyses et ses revendications dans l'agenda médiatique et politique en menant des campagnes rassembleuses, avec des dispositifs ambitieux. Il mène par exemple des enquêtes avec des résultats chiffrés déclinables nationalement et dans les académies. Il produit des contenus et outils tels que : articles, tracts, visuels, affiches, diaporamas, trames d'heure syndicale, vidéos, émissions en live et cartes des actions. Il travaille sur la stratégie presse et le relais des campagnes dans les médias. Il propose des actions de visibilité en lien avec les campagnes menées.</i></p>
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	<p>BOR – Remplacer le § : Il cherche (...) militantes.</p> <p><i>En plus de porter la parole de la profession, le Snes-FSU doit encourager les collègues à s'impliquer dans les campagnes menées. Il fait par exemple des appels à témoignages, des enquêtes régulières auprès des adhérent·es et de la profession, ainsi que des émissions sur ses propres canaux avec des échanges directs.</i></p>

106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	<p>BOR – Remplacer le § : Il doit aussi (...) dans les S3 et S2 ?</p> <p>Suite au congrès de Montpellier, Le Snés-FSU s'est doté d'une charte graphique mise en place pour la campagne des élections professionnelles sur le site et les réseaux sociaux. Il doit continuer à favoriser son acquisition en formant les militant-es en charge de la communication dans les sections académiques et dans les secteurs. Il fournit aux militant-es du matériel numérique en fonction des besoins : visuels et fonds de visuels pour diffusion numérique, affichage et pancartes, tracts et affiches adaptables, etc. Il doit entamer une réflexion pour étendre cette charte graphique aux publications papier, aux envois mails, ainsi qu'aux sites et publications académiques pour les S3 qui le souhaitent. Le SNES-FSU recensera les militant-es en charge des sites et des réseaux sociaux dans les S2 et les S3 afin de créer une liste de diffusion qui aura vocation à leur faire parvenir directement le matériel adaptable correspondant à leurs besoins.</p>
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	<p>BOR – Remplacer le §: Le message (...) les niveaux ?</p> <p>Des outils prêts à diffuser seront proposés pour faciliter le travail des S1, par exemple : lettre d'infos hebdomadaire, panneau syndical mensuel, diaporama mensuel pour l'heure d'information syndicale. Ces outils peuvent être créés au niveau national, tout en étant adaptables pour faciliter le travail des S1, S2 et S3.</p>
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	<p>BOR – Remplacer le § : Toute (...) sera poursuivi.</p> <p>Un suivi chiffré des outils de communication est nécessaire afin d'en mesurer l'efficacité et d'affiner la stratégie d'évolution des différents supports : bilans statistiques des visites sur le site internet, audience sur les différents réseaux sociaux, enquête de lectorat pour les différents formats des publications papier, audit pour les courriels.</p>
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	<p>BOR – Remplacer le § : Comment intégrer (...) démarche ?</p> <p>Le Snés-FSU poursuivra le travail sur le référencement de ses sites. Il entamera une réflexion sur les maquettes des sites académiques pour gagner collectivement en visibilité, en réactivité et en efficacité. Il sera proposé aux S3 qui le souhaitent un site académique sur le modèle du site national et interconnecté avec celui-ci, avec une</p>

		<i>interface ergonomique, des rubriques adaptées et des facilités de publication.</i>
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	BOR -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	BOR -
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	BOR -
113		BOR – Ajouter un § : <i>Le SNES doit adhérer aux rectifications orthographiques de 1990 en les mettant en application dans ses publications, en incitant à les utiliser et à les enseigner. La rationalisation de l'orthographe répond à une nécessité de démocratisation des outils de communication. L'usage de l'écriture inclusive, suivant les préconisations du Haut Conseil pour l'Égalité, est également nécessaire. Le SNES doit inclure les femmes dans ses propos. Cette démarche correspond à ses valeurs, ses buts, sa fonction.</i>
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	BOR -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	BOR -
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant·es en responsabilité sont essentiel·les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	BOR -
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant·es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	BOR – Remplacer la première phrase : Une formation syndicale (...) nouveau module ? <i>Un « parcours militant » pour les militant·es qui prennent un mandat syndical au niveau S2 ou S3 est à envisager pour les outiller dans de nombreux domaines : fonctionnement du SNES et de la FSU, connaissance des mandats, formation pour proposer la syndicalisation, intervenir dans les instances, répondre aux questions de droits syndicaux, s'emparer des questions égalité femmes-</i>

		<i>hommes et des VDHA.</i> Cette formation (...)
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent-es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant-es, l'objectif est partagé.	BOR -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	BOR -
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	BOR -
121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	BOR -
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	BOR – Ajouter : La formation syndicale des militant-es au sein de notre syndicat mais aussi à l'intérieur de notre fédération est un outil (...)
123		BOR -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	BOR -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	BOR -
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	BOR -
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles	BOR – Ajouter à la fin du § : Pour faciliter le travail (...) syndicale. De façon générale, les néotitulaires ont vu leur entrée dans le métier et leurs conditions de travail tellement dégradées qu'aucun moment de respiration ne leur est possible. Nous devons porter des mandats pour revenir à une entrée progressive dans la profession et nous

	plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	<i>donner des moyens d'impliquer ces collègues par l'entrée des conditions de travail et de l'exercice de la profession (stages santé et sécurité au travail; et stages spécifiques néotitulaires à poursuivre; syndicalisation à intensifier).</i>
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun·e ?	BOR -
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	BOR -
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	BOR -
131		BOR -

Vote du Texte

Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0